

LES PARENTS

Nom : Profession du père : Tél. travail :
Âge des frères et sœurs : Profession de la mère : Tél. travail :
Souhaits particuliers et remarques éventuelles :
.....
Téléphone(s) d'urgence pendant le séjour (OBLIGATOIRE) :

AUTORISATION DE SORTIE (pour les mineurs)

- **Séjour en résidence** : les jeunes ayant souscrit un séjour collectif en collège, en résidence, en hôtel ou sur un campus ne sont pas autorisés à sortir seuls le soir et ce, quel que soit leur âge.
- **Séjour en famille** : par principe, ECI déconseille aux mineurs de sortir seuls le soir. En revanche, il est d'usage de tolérer les retrouvailles entre amis au niveau du quartier après le dîner. Tolérance jusqu'à 21 h pour les moins de 15 ans et jusqu'à 22 h pour les plus de 15 ans (23h30 pour l'Espagne). Et ce, en accord avec la famille d'accueil.

Si toutefois, vous refusez que votre enfant sorte seul le soir,

veuillez cocher la case ci-contre : REFUS PARENTAL DE SORTIE SEUL LE SOIR et signature :

Dans tous les cas, il est vivement conseillé de ne pas dépasser 2 ou 3 sorties par semaine. D'autre part, les jeunes devront se conformer au règlement en vigueur dans chaque centre d'hébergement (résidence ou famille). Voir article 10 des conditions particulières de vente.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Comment avez-vous connu ECI ?

- Relations Magazine : lequel : Professeur : lequel : Ancien client
 BIJ/CRIJ Comité d'Entreprise : lequel : L'OFFICE Pages jaunes
 Internet : moteur de recherche mot clé :
 Autres :

Votre enfant a-t-il déjà participé à l'un de nos séjours ? Oui Non

Si oui lequel : année :

Je soussigné(e) représentant légal agissant en qualité de, déclare avoir pris connaissance des conditions de voyage et de séjour décrites dans la brochure ainsi que des conditions générales de vente et les accepte pleinement. J'autorise ECI à prendre, en cas d'urgence, toutes dispositions nécessaires pour faire pratiquer sur mon fils, ma fille, tout examen médical ainsi que toute intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Je joins à cette fiche d'inscription un acompte (chèque ou carte bancaire) de 300 € pour un séjour en Europe ou 500 € pour les autres destinations représentant le montant des droits d'inscription (adhésion + RC) de 50 € ainsi que l'acompte de 250 € (Europe) ou 450 € (autres destinations) à valoir sur les frais de séjour.

Ce bulletin d'inscription n'aura de valeur de contrat de séjour qu'à l'émission par ECI de la confirmation d'inscription avec référence aux conditions générales et particulières de vente stipulées dans la brochure ECI séjours linguistiques 2012.

MODE DE PAIEMENT :

- Chèque bancaire Carte de crédit (carte bleue ou Eurocard/Mastercard

numéro de la carte :

date d'expiration de la carte :

Cryptogramme (les 3 derniers chiffres au dos de la carte) :

Signature du porteur (obligatoire) :

Je soussigné(e) : autorise ECI à débiter 45 jours avant le début du séjour la somme correspondant au solde de la valeur globale déduction faite de l'acompte versé.

Signature du porteur (obligatoire) :

CADRE RÉSERVÉ À L'ECI

Adhésion + RC :

Accueil / transferts :

Séjour :

Annulation :

Option :

Voyage :

Taxes aériennes :

Total :

Acompte :

Solde dû :

Fait à : Le :

Signature du participant

Signature du représentant légal

Pour ECI,
le Directeur V. DELTOUR

